

**ATTENTION : Nous ne connaissons pas encore l'importance qu'aura ce vote.**

Le gouvernement a décidé d'instaurer dans toutes les administrations des « Commissions Consultatives Paritaires ». Elles seront « compétentes » en particulier pour les questions disciplinaires, les licenciements en cours de contrats, pour les personnels « non-titulaires », contractuels de toutes natures, à durée limitée ou non : doctorants, post-docs, contrats de travailleur handicapé, contrats « ANR », personnels ayant refusé la titularisation... Le CNRS, comme à son habitude, a choisi de distinguer les personnels dits « de recherche » de ceux dits « d'accompagnement de la recherche », s'éloignant encore de notre idéal d'unité des personnels de tous statuts et de toutes fonctions !

Il est trop tôt pour savoir quelle sera exactement l'importance de ces commissions, mais il suffit d'observer ce qui se passe déjà pour craindre des recours de plus en plus nombreux. Non seulement la proportion de personnel sous contrat va en augmentant, mais la précarité même des structures induit une pression accrue sur les responsables, de plus en plus obsédés par des critères artificiels de « rentabilité ».

Ces commissions seront-elles de simples façades ou réellement des lieux de défense des personnels? On peut imaginer que la réponse dépendra en partie de la combativité des représentants du personnel. En pratique, vous allez désigner un syndicat chargé de vous défendre devant ces commissions. Cette défense devra être assurée par un représentant lui-même contractuel. Vous pouvez facilement imaginer quelle sera la pression exercée sur ces représentants. Il faudra qu'ils soient portés par une conviction, une combativité particulière si l'on veut qu'ils puissent conserver leur indépendance au risque d'un « retour de bâton » à l'issue de leur contrat.

Il faudra aussi qu'ils soient soutenus par un syndicat convaincu de l'importance de leur tâche, et qui ne risque pas de sacrifier une catégorie de personnel ou une autre au gré d'une négociation.

### Des représentants engagés, indépendants et combatifs

Les représentants désignés Sud-Recherche-EPST défendent des valeurs définies par les adhérents du syndicat, sans dépendre d'une « stratégie » de pouvoir. Ils s'engagent en particulier pour :

➔ **L'équité et la solidarité entre tous les agents.** Nos élus s'engagent à se comporter en véritables représentants de **tout le personnel**, pas seulement de dossiers « signalés ». Pour qu'une telle déclaration ne soit pas sans lendemain, ils doivent prendre l'habitude de **consulter** et de **rendre compte**, selon le mode de fonctionnement propre à Sud-RE, à l'opposé des logiques d'appareil de certains autres syndicats.

➔ **La défense du personnel**, pas le partage de miettes de pouvoir. Nous souhaitons essayer d'établir les CCP dans un rôle de **véritables recours par rapport à la voie hiérarchique**. Dans la défense des cas individuels, nous mettrons en évidence la situation concrète de l'agent dans son environnement hiérarchique et social, et démonterons la mécanique du conflit (les causes profondes, les responsabilités réelles et les solutions possibles). Nous refusons que les sanctions disciplinaires soient un instrument de gestion du personnel.

➔ **La transparence et l'information de tous.** L'existence de représentants attentifs à la défense des personnels oblige l'administration à débattre de ses critères d'attribution des promotions ou à motiver ses décisions, y compris disciplinaires. Nos représentants s'engagent à rendre publics tous les abus dont ils auraient connaissance dans l'exercice de leur mandat (prime abusive, détachement imposé, blocage de l'administration,...).

### Un syndicat au cœur du combat

A l'heure où certains envisagent tranquillement une acceptation passive des réformes, accommodées de quelques concessions de façade, nous ne sommes pas prêts à renoncer à **la défense des missions de service public, à la solidarité des personnels de tout statut, à la lutte contre l'asservissement** par une précarité toujours accrue, des personnes comme des équipes.

➔ **Nous refusons d'échanger l'emploi statutaire** contre des CDD !

➔ **Nous refusons le salaire « individualisé », « au mérite »**, en fait à la tête du client !

➔ **Nous refusons la destruction des organismes de recherche**, remplacés par des instituts sous contrôle des politiciens.

### INTERMITTENTS - CHERCHEURS MÊME COMBAT...



<b>SUD-Recherche-EPST</b>	<b>Les valeurs de SOLIDAIRES</b>
<p>Sud-Recherche-EPST, fondé en 2003, est un <b>syndicat intercatégoriel</b> qui regroupe tous les EPST, car le CNRS, l'INRA, le Cemagref, l'INSERM, l'INRIA... ont tous des chercheurs et des ITA régis par les mêmes textes, et parce que nos Directions se coordonnent au niveau ministériel pour arrêter des positions communes.</p> <p>Nous voulons promouvoir un syndicalisme d'adhérents, <b>piloté par la base</b>, à l'abri des dérives liées au syndicalisme d'appareil.</p> <p>Notre <b>solidarité</b> se manifeste par la participation active aux <b>conflits sociaux</b> marquants et aux mobilisations contre le chômage, la précarité, les inégalités et toutes les formes de discrimination et d'intolérance, par notre présence dans l'<b>intersyndicale de la Recherche</b>, ainsi que par l'adhésion à l'Union Syndicale Solidaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➡ Un syndicalisme de contre-pouvoir qui lie défense quotidienne des salariés et <b>transformation de la société</b></li> <li>➡ Un syndicalisme de lutte pour la construction de réels rapports de forces <b>face au marché et au capital</b> (membre fondateur d'ATTAC)</li> <li>➡ Un syndicalisme de lutte pour la mise en œuvre de projets alternatifs et solidaires favorables aux salariés, chômeurs, précaires, pauvres...</li> <li>➡ Un respect des positions de chaque syndicat, un fonctionnement coopératif, hors du jeu de délégations de pouvoirs des grandes organisations syndicales.</li> </ul>

**La Recherche, bien public, devient le laboratoire de la politique du gouvernement : plus d'emplois précaires et plus de profits pour les entreprises privées.**

Après la LOPR, la création de l'AERES et de l'ANR, et avec la mise en place de la loi LRU, le démantèlement de la recherche publique en général, et du CNRS en particulier, et son asservissement aux entreprises privées s'accroissent. C'est maintenant sa pluridisciplinarité et son indépendance scientifique qui sont remises en cause avec la création au pas de charge et sans concertation des instituts, instruments d'un pilotage étroit du gouvernement sur les activités de recherche.

Ce sont des pans entiers de la recherche que le gouvernement, avec la complicité de la direction du CNRS et de certaines organisations syndicales, veut sacrifier sur l'autel de la rentabilité et du mercantilisme.

Ni la promesse de carrières améliorées pour une élite restreinte- **la fin de l'esprit d'équipe**- ni l'augmentation de financements sur **projets à courte portée**, ni le recours à des primes individuelles ne pourront justifier la précarité et l'abandon d'une des forces de la recherche publique : sa capacité de travailler sur le long terme. **Nous souhaitons mettre tous les personnels** au cœur de la politique de la recherche, améliorer les conditions de travail et les carrières de tous, et en finir avec les situations précaires inacceptables, en obtenant la programmation pluriannuelle des emplois et des moyens. Par nos combats, nous veillons à ce qu'aucune catégorie de personnel ne soit oubliée, et à ce que **les missions de service public de la recherche** ne soient pas détournées.

**Nos principales revendications immédiates pour le personnel :**

- ➡ L'évaluation du nombre de personnels en situation précaire et des besoins en emplois permanents, et un plan d'intégration de tous les personnels précaires
- ➡ Le développement des recrutements en catégorie B et C afin d'éviter la sur qualification et de répondre à la mission sociale d'intégration de la fonction publique
- ➡ L'adaptation du corps à la fonction réellement exercée (qualification), par un plan de reclassement
- ➡ La revalorisation des carrières, notamment de leur début
- ➡ Le déblocage des carrières, le rejet de l'individualisation des salaires
- ➡ L'intégration dans le salaire des primes, après harmonisation des taux vers le haut.
- ➡ Pas de salaires sous 1500€ net, 300€ net de rattrapage de pouvoir d'achat), et non pas une « aumône » sous-évaluée comme la GIPA
- ➡ La garantie de pouvoir exercer une expertise et une expression indépendante du pouvoir politique
- ➡ Le droit d'être fier de travailler pour l'intérêt général et non pas pour les profits de quelques gros actionnaires

*Rejoindre Sud-Recherche-EPST, c'est tenter ensemble de relever tous ces défis. Ne nous laissons pas aveugler par le dogme de la pensée unique : un autre monde est possible. Gagnons-le ensemble !*

**Voter SUD-Recherche-EPST,  
c'est VOTER AUTREMENT  
et ETRE SOLIDAIRES**